

## TARIFS A COMPTER DU 1 Décembre 2021

### Agence de Montauban

#### SERVICES 82 MILLET franchisé indépendant du réseau Bonjour services SIREN RCS 810 690 032

Nos tarifs horaires sont calculés en fonction de votre volume horaire mensuel. Ainsi, chaque mois, votre tarif horaire s'adapte à votre volume de prestation. De plus, vous bénéficiez d'un tarif dégressif en fonction du nombre d'heures : plus vous consommez d'heures et plus vous bénéficiez d'un tarif horaire réduit.

#### **ENTRETIEN DU DOMICILE ET DU LINGE**

Minimum de 2 heures consécutives par intervention – TVA à 10%

VOLUME MENSUEL	Tarif horaire TTC <sup>1</sup>	Après réduction fiscale <sup>2</sup>	Tarif horaire HT
Prestations ponctuelles, plannings aléatoires, plannings à la quinzaine	<b>25,20€</b>	12.60€	22.68€
Prestations ponctuelles, plannings aléatoires, plannings à la quinzaine (matériel et produits entretien fournis)	<b>29,00€</b>	14.50€	26.10€
Prestations sur mesure	Sur devis		
<b>Prestations régulières</b>			
<6 heures par mois	<b>24,20€</b>	12,10€	21,78€
< 16 heures par mois	<b>23,20€</b>	11.60€	20.88€
> 16H	<b>22,50€</b>	11.25€	20.25€

#### **GARDE D'ENFANTS**

TVA à 10%

Tarif enfant + 6 ans sur devis

VOLUME MENSUEL	Tarif horaire TTC Enfants de 3 à 6 ans	Après réduction fiscale <sup>2</sup>	Tarif horaire HT	Tarif horaire TTC Enfants de -3 ans	Après réduction fiscale <sup>2</sup>	Tarif horaire HT
<b>ADHESION ANNUELLE : 84 € TTC (76,36HT) soit 42€ après réduction fiscale</b>						
0 à 15 heures par mois	<b>23,40€</b>	11.70€	21.06€	<b>23,90€</b>	11.95€	21.51€
16 heures et plus par mois	<b>22,55€</b>	11.27€	20.29€	<b>23,05€</b>	11.52€	20.74€
Garde partagée (2 familles avec 1 intervenante – tarif divisé par 2)	<b>25,00€</b>	12.50€	22.50€	<b>25,50€</b>	12.75€	22.95€
Garde ponctuelle, Prestations d'une durée < 2 h	<b>24,55€</b>	12.27€	22.09€	<b>25,05€</b>	12.52€	22.54€
Planning aléatoire*** (Horaires différents chaque semaine) 0 à 16 heures par mois	<b>24,75€</b>	12.37€	22.27€	<b>25,25€</b>	12.62€	22.72€
Planning aléatoire *** (horaires différents chaque semaine) plus de 16 par mois	<b>24,55€</b>	12.27€	22.09€	<b>25,05€</b>	12.52€	22.54€
Tarifs de nuit (de 22h à 7h)	+ 25 %					
Tarifs du dimanche**	+ 100 %					
Prestations sur mesure	Sur devis					

\*\* sous réserve d'accord de la préfecture pour le travail du dimanche

\*\*\* planning à fournir au plus tard le 20 du mois

## SERVICES A LA PERSONNE AGEE et à LA PERSONNE HANDICAPEE

TVA à 5.5%

INTERVENTION	Tarif horaire TTC <sup>3</sup>	Après réduction fiscale <sup>2</sup>	Tarif horaire HT
<b>FRAIS DE DOSSIER : 40 € TTC (37,91€HT) soit 20 € après réduction fiscale</b>			
Aide humaine : entretien du logement > ou = 2 h aide aux courses, aide à la préparation des repas	<b>22,80€</b>	11,40€	21,55€
Aide humaine : entretien du logement, aide aux courses, aide à la préparation des repas, ... < 2 h	<b>23.30€</b>	11.65€	22.02€
Aide Humaine : actes essentiels à la vie quotidienne (aide à la toilette, aide à la mobilité, ...) < 2h	<b>23.70€</b>	11,85€	22,40€
Prestations ponctuelles, Tarifs du dimanche* et jours fériés	<b>26,30€</b>	13.15€	24.85€
<b>Prestations avec prise en charge (APA, PCH, mutuelle,..)</b>	<b>Sur devis</b>		

1 - Les taux TTC incluent une TVA à 10% sur les services à la personne

2 - Selon la loi de finances en vigueur (article 199 sexdécies du CGI, sous réserve de modification de la législation)

3 - Les taux TTC incluent une TVA à 5.5% pour les prestations exclusivement liées à la dépendance des personnes âgées ou handicapées, qui sont dans l'incapacité d'accomplir les gestes de la vie quotidienne.

### CONDITIONS GENERALES :

- **FRAIS DE GESTION MENSUELS : 8,00 €** soit 4,00 € après déduction fiscale<sup>2</sup>

- **FRAIS DE DOSSIER pour les dossiers PAPH**

- Ouverture du dossier
- Aide aux recherches et au montage des dossiers de financement
- Garantie de remplacement

- **ADHESION ANNUELLE pour les gardes d'enfants**

Valable 1 an, une seule adhésion par famille et comprend : ouverture du dossier, garantie de remplacement, accès aux services ponctuels (enfants malades, ..), présentation de l'intervenante référente et remplaçante, suivi satisfaction clients, suivi des intervenants, déclaration mensuelle PAJE

**L'abonnement sera encaissé en juin pour réserver les prestations sur septembre, ou de juin à août lors de la signature du contrat pour les nouveaux clients, un remboursement sera envisageable si les prestations ne se mettent pas en place du fait de l'agence**

- **FRAIS KILOMETRIQUES**

En cas de transport de personnes ou d'enfants dans le véhicule de l'intervenant, des indemnités kilométriques sont mises en place. Ils permettent de couvrir l'indemnisation de l'intervenante. **Coût : 0.65 €/km TTC**

**DEVIS GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE - DEVIS GRATUIT POUR TOUTE PRESTATION D'UN MONTANT SUPERIEUR OU EGAL A 100 €TTC** Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.